

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 12-439-1933 PERSONNEL COLONIAL

n° 12-439-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

29 mai 1933

Numéro JO

n° 439 du 30/06/1933

Date du numéro

30 juin 1933

TEXTE INTÉGRAL

un rappel d'ancienneté de quatre ans, six mois et deux jours a été attribué, pour compter du jour de sa nomination et dans son emploi actuel, à M. Verger, lieutenant de port de 3e classe, reliquat englobe ceux que l'intéressé aurait déjà obtenus dans son grade actuel à compter du jour de sa nomination à ce grade.